



FUNDED BY THE EUROPEAN UNION
بتمويل من الإتحاد الأوروبي



EuroMed Feminist Initiative
المبادرة النسوية الأورومتوسطية
Initiative Féministe EuroMed



Communiqué de presse

Ramallah, novembre 2019

Consultation nationale sur l'élaboration de directives régionales pour le programme "Femmes, paix et sécurité"

Ramallah, 10 novembre 2019 - En réponse à la [déclaration ministérielle de l'UpM](#) sur les droits des femmes (27 novembre 2017, Le Caire), l'Initiative Féministe EuroMed (IFE) avec un consortium de neuf organisations de défense des droits des femmes en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Tunisie ont lancé une campagne régionale sur la tolérance zéro à l'égard des violences faites aux femmes et aux filles. La campagne se déroule dans le cadre du projet régional "Combattre les violences faites aux femmes dans la région du sud de la Méditerranée", financé par l'Union européenne (UE).

Dans le cadre de cette campagne, la Société palestinienne des femmes travailleuses pour le développement (PWWSD), la Fédération palestinienne du Comité d'action des femmes (PFWAC), l'Organisation non gouvernementale palestinienne contre les violences faites aux femmes (Al Muntada) et l'Initiative Féministe EuroMed ont organisé une consultation nationale sur l'élaboration de lignes directrices régionales pour le programme "Femmes, paix et sécurité" le 10 novembre à Ramallah, en Palestine. Le but de la consultation était de favoriser une compréhension commune du programme pour les femmes, la paix et la sécurité (WPS) et d'élaborer des lignes directrices pour la mise en œuvre du programme WPS aux niveaux national et régional.

Dans son discours d'ouverture, Mme Amal Khriesheh, directrice de la PWWSD, a souligné que les femmes et les filles palestiniennes se voyaient depuis longtemps privées de leur droit fondamental à la protection en raison de l'occupation israélienne prolongée. Elle a déclaré : "même nos moyens de subsistance en tant que Palestiniens sont occupés. Mettre fin à l'occupation est une responsabilité locale et mondiale. Aujourd'hui, et chaque jour, les femmes sont au centre du programme de paix et de sécurité en Palestine. La mise en œuvre de l'ordre du jour exige de tenir la puissance occupante israélienne responsable du respect des lois internationales relatives aux droits de l'homme et de la 4ème Convention de Genève." Mme Khreisheh a confirmé : "les Palestiniens continuent de réclamer leur droit à l'autodétermination et leur droit au retour sur la base de la résolution 194 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Leur lutte continue pour l'indépendance découle de leur capacité de résilience et de leur détermination. Sur le plan national, la société civile palestinienne et les organisations de défense des droits de l'homme s'efforcent de faire en sorte que les législations, les politiques et les programmes nationaux respectent les engagements internationaux pris par "l'État" de Palestine pour intégrer l'égalité des sexes et combattre toutes les formes de violence sexiste dans la société palestinienne.

Pour sa part, Mme Majida Al Masri, directrice de la PFWAC a souligné que l'un des principaux piliers du mouvement féministe palestinien, visant à renforcer les droits des femmes palestiniennes et à prendre



FUNDED BY THE EUROPEAN UNION
بتمويل من الإتحاد الأوروبي



EuroMed Feminist Initiative
المبادرة النسوية الأورومتوسطية
Initiative Féministe EuroMed



part aux changements actuels, est de s'unir pour lire les réalités sociales, économiques et politiques, la position dans laquelle elles mettent les femmes et leur rôle dans ce contexte. Elle a confirmé : "le mouvement féministe palestinien doit unifier ses priorités, ses besoins et les actions requises."

Au cours de l'événement, les participants ont abordé les raisons sous-jacentes à la violence et à la discrimination à l'égard des femmes et ont proposé des stratégies pour réduire toutes les formes de violence et de discrimination à l'égard des femmes et des filles. La réunion de consultation a lancé un débat sur la législation discriminatoire et les pratiques néfastes de l'occupation qui constituent une grave violation des droits de l'homme et une violation de l'intégrité physique des Palestiniennes.

Les participants ont souligné l'importance de la volonté politique et de l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre le programme WPS. À cet égard, Mme Suha Elian, Conseillère juridique et chef de l'Unité du genre au Ministère de la justice, a souligné que le Ministère palestinien de la justice accordait la priorité à l'harmonisation des lois nationales avec les conventions internationales ratifiées par le gouvernement palestinien, en particulier la CEDAW. Mme Elian a souligné que "le processus d'harmonisation législative est une priorité actuelle pour renforcer la personnalité juridique de la Palestine, ce qui implique également une obligation pour notre gouvernement, mais il est important de souligner les circonstances particulières d'un tel processus lorsque la Palestine est encore sous occupation israélienne prolongée."

Compte tenu de l'occupation israélienne de la Cisjordanie et de Gaza, une attention particulière a été accordée à la réalité des femmes palestiniennes et aux priorités du programme WPS dans le contexte de l'occupation. En outre, l'importance de l'adoption d'une Constitution sensible au genre pour la Palestine a été soulignée, ainsi que l'harmonisation et l'adaptation de la législation palestinienne conformément aux conventions internationales sur les WPS.

Pour plus d'informations, contactez Summar Rasras : coordinator1@pwwsd.org ou par téléphone : 05.98.43.61.66